9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Meuse Nature Environnement

Vendredi 23 mars 2018
ASSEMBLEE GENERALE
SOIREE « CHANGEONS D'ENERGIE ! »
A VILLOTTE-SUR-AIRE + OUVERTE A TOUS + DES 18H15

Bulletin

Février 2018

Version modifiée en mars

Echologie

Edito

Toutes nos excuses pour le retard de ce bulletin, l'hiver a été plus que mouvementé. Tout au long de l'année dernière, nous avons découvert les changements liés à la réforme territoriale et au changement de gouvernement, avec de nouvelles institutions, de nouveau élus, d'autres orientations politiques, parmi lesquels nous avons cherché notre équilibre.

Grâce au savoir-faire de notre équipe et de certains bénévoles du conseil d'administration, nous avons enfin l'agréable sensation de retomber sur nos pieds, après un périlleux salto, et nous sommes en mesure de vous proposer un riche programme d'activités, cohérent avec notre projet associatif. Il nous est permis de penser, même si tout n'est pas encore joué et gagné, que cette année commencée se terminera bien. Et on vous le souhaite également !

Le programme prévu ces premiers mois illustre la vitalité de notre association. Autre signe qui ne trompe pas : la fréquence des articles de notre journal local qui mentionne telle ou telle de nos activités (le 17 février, encore une pleine page du cahier central montrait Claire en dialogue avec un élu barisien pour le projet d'Atlas de la biodiversité sur le Barrois).

D'un autre côté, en accord avec nos principes d'action réaffirmés dans notre projet associatif, MNE se (re)découvre, depuis trois ans environ, une posture nouvelle : celle de la médiation. Il fallait pour cela que nous prenions quelques risques pour la faire naître. Je prends deux exemples : notre démarche d'accompagnement du retour du loup, où nous avons réussi, notamment grâce à Sébastien, à ne pas trahir notre engagement de protection du loup, tout en priorisant la défense des troupeaux et de leurs éleveurs ; et notre démarche de médiation dans les tensions qui ont vu le jour entre l'ONF et le collectif de sauvegarde de la forêt de Lisle, près de Laheycourt, où vigilance et bienveillance sont de mise.

Revenons maintenant à la nature, celle que nous connaissons tous, celle que nous aimons et voulons protéger, celle de la vie des plantes et des animaux. Je vais commencer par une devinette ! Quel lien existe-t-il entre Giulia Enders et Wohlleben ? Deux auteurs allemands qui chacun dans son domaine, ont su parler d'un domaine banal, avec un regard, un ton, une approche absolument nouvelle et passionnante, qui ont fait de leurs livres deux best-sellers. Je ne saurai que trop vous conseiller de lire *La vie secrète des arbres*, de Wohlleben qui fait entrer dans l'intimité des arbres comme si nous approchions des amis, doués de sensibilité et de vie sociale ; dans un langage très simple. De même, avec *Le charme discret de l'intestin*, Giulia Enders, avec le même humour et la même simplicité, nous explique tout le fonctionnement de notre tube digestif, présenté davantage comme notre second cerveau ! Après cela, il n'est plus difficile d'annoncer dans nos pages la recension d'un ouvrage sur l'urine au jardin !

Je termine par une nouvelle un peu triste : il ne sera plus question pour nos partenaires d'aider la publication de notre bulletin associatif après ce numéro. Nous nous sommes beaucoup interrogés sur la suite à lui donner. Nous avons décidé de continuer mais en faisant appel à vous pour faire sortir plusieurs numéros par an. Ainsi, nous apprécierions que plusieurs d'entre -vous se « lèvent » pour écrire des articles, les saisir, les illustrer... Quel bonheur ce serait de sortir un journal qui serait le produit d'un travail collectif élargi ! Merci d'avance !

Il me reste à vous inviter à notre **ASSEMBLEE GENERALE** qui se déroulera salle polyvalente, à **VILLOTTE-SUR-AIRE, VENDREDI 23 MARS 2018.**

A 18h30, se déroulera l'assemblée proprement dite, suivie d'une collation copieuse et savoureuse, avec tout ce que vous apporterez ; enfin, à 20h30, Sébastien Lartique nous éclairera sur la problématique du retour du loup en Lorraine et donnera un coup de balai dans les idées reçues... Donc, à bientôt !

François

Dans ce numéro :

Page 1
Édito

Pages 2 et 3
Vie de l'association
Brèves

Pages 4 et 5
Territoires et biodiversité
SOS tortues !

Pages 6 à 10
Loup en plaine lorraine
Un nouveau positionnement
Actualités

Pages 11 à 14
N° 11 du Fruitoscope
Le verger dans tous ses états (2)
Principaux rôles des vergers

Page 15
Animations
Fête de la biodiversité cultivée

Pages 16 et 17
Territoires et biodiversité
Diagnostic verger et paysage

Page 18
Jardin au Naturel
L'urine au jardin !

Page 19
Faune
Guêpe et paix !

Pages 20 à 21
Territoires et biodiversité
APPELS à Lérouville

Page 22
Forêts
La vraie nature des arbres...

Page 23
Vie associative
Soutiens à MNE

Page 24
Programme : Sorties de mars à avril 2018

Brèves

Le compteur Linky arrive en Meuse !

En quelques mois, une vingtaine de collectifs se sont créés en Meuse, pour s'opposer à l'installation des compteurs électriques Linky. A son sujet, les avis sont très partagés. Pour les uns, favorables, c'est un compteur « intelligent », qui permettra de gérer sa consommation - donc de faire des économies - et qui facilitera les relevés.

A un moment où notre pays passe davantage au renouvelable, c'est-à-dire à une électricité plus volatile que celle des centrales et du nucléaire, ce compteur donnera des chiffres beaucoup plus précis de la consommation des Français, permettant aux fournisseurs de mieux réagir dans leur distribution.

Alors pourquoi cette levée de boucliers ? « C'est la peur de la nouveauté », argumentent les défenseurs de Linky. Si nous donnons la parole à ceux qui se mobilisent, on entend d'autres arguments : on entend que ce compteur utilise des ondes à une fréquence bien au-dessus de ce que nos réseaux électriques déjà installés peuvent supporter ; c'est d'ailleurs pour cela que l'Allemagne ne l'autorise que dans les usines et les entreprises ; avec des conséquences sur la sécurité et la santé ; la fréquence changeant, on pressent d'autre part qu'il faudra changer l'ensemble de nos appareils ménagers pour qu'ils soient connectables.

On entend aussi que nos modes de vie seront enregistrés ; avec les dangers bientôt que toutes les données soient vendues à des sociétés marchandes, ou piratées ; autant dire que nos maisons deviendraient transparentes. Bien sûr, ENEDIS jure ses grands dieux qu'elle ne le fera pas... aujourd'hui peut-être mais demain ? Ainsi, avec le compteur Linky, on rentre un peu plus dans cette société du Big Data (ou Big Brother) qui nous enlèvera une (bonne) part de notre liberté. « C'est déjà commencé, nous dit-on, avec internet, le numérique » ; c'est exact ! Mais là, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, d'autant que cet appareil, on nous l'impose !

Tout cela n'est guère écologique ! Et il y a encore d'autres arguments...

Il est possible de refuser Linky. Des communes l'ont fait ; de plus en plus de particuliers aussi. Pour savoir comment faire (il s'agit essentiellement d'envoyer 3 lettres de refus), on peut s'adresser au collectif meusien : stoplinky55@orange.fr / 07 83 54 07 36 qui pourra également vous réorienter vers les collectifs locaux qui se sont créés un peu partout en Meuse… Vous pouvez également suivre l'actu sur facebook (Collectif Stop Linky 55).

Une boîte de collecte de stylos usagés pour recyclage dans nos locaux

Les stylos et porte-mines ne sont pas tous rechargeables et, à moyen ou long terme, l'encre finit souvent par sécher. En fonction des modèles, on peut les transformer en sarbacanes ou non, mais tout le monde n'en fait pas la collection… Que vos stylos soient vides ou hors d'usage, une boîte de collecte a été mise en place pour les reccueillir dans nos bureaux à Bar-le-Duc.

Ils seront ensuite recyclés par une firme industrielle fabricante de stylos et 2 centimes d'euros pas unité seront reversés à l'Association de zoothérapie de Bar-le-Duc. Plus d'infos sur https://www.terracycle.fr/fr.

> Sont acceptés : stylos à bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines et blancs correcteurs (stylos, bouteilles, souris).
> Ne sont pas acceptées : les règles, colles (bâtons y compris) et gommes.

La nature près de chez vous ! Elaboration d'un atlas partagé et amélioration de la connaissance des ressources naturelles dans le secteur de Bar-le-Duc

Imaginé dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune de Bar-le-Duc, ce projet résulte d'un travail participatif proposé par la ville de Bar-le-Duc en 2015-2016 qui consistait à élaborer un programme d'actions avec des habitants et différents acteurs du territoire. Menée par MNE, l'action « **La nature près de chez vous !** » a pour but de développer la connaissance sur des milieux naturels et des espèces de faune et de flore, tout en faisant participer les habitants et acteurs locaux.

A l'initiative du projet, la ville de **Bar-le-Duc** l'a ouvert aux communes voisines qui ont souhaité s'intégrer au projet : **Savonnières-devant-Bar, Resson, Naives-Rosières, Fains-Véel et Combles-en-Barrois.**

La contribution des habitants des communes (concernées ou d'autres communes !) dans la découverte collective des richesses naturelles est essentielle à la réalisation du projet. Meuse Nature Environnement accompagne les habitants dans une démarche ludique, accessible et compréhensible par le plus grand nombre ! Dès mars, nous proposons des **sorties de découverte de la nature** et des **sorties d'inventaires** des espèces locales, pendant lesquelles les participants découvriront et utiliseront, avec l'aide d'une animatrice , des outils de recensement des plantes et animaux, accessibles à tous ! L'implication des habitants aux côté de MNE pourra être variée :

- proposition de thèmes et lieux pour les sorties, suivant leurs envies (milieux, espèces…)
- participation active aux sorties nature et recensement de la biodiversité de leur territoire

Bref, la nature, près de chez vous, ça se découvre avec vous !

Alors contactez-nous si le projet vous motive !

Claire PIGELET - claire.pigelet@meuse-nature-environnement.org - 03 29 76 13 14

Suivez le projet sur notre page facebook **@meusenatureenviro** et le groupe **La Nature près de chez vous ! Bar-le-Duc et alentour**

Lutte contre Cigeo : des comités de soutien en Meuse

L'opposition au projet grandit. Des personnes de plus en plus nombreuses rejoignent le mouvement anti-nucléaire, des comités de soutien à la lutte se créent partout en France. Mais un contexte répressif de plus en plus lourd, s'impose à l'ensemble des opposant.e.s (surveillance extrême, perquisitions, convocations, accusation d'association de malfaiteurs). L'objectif est bel et bien de réprimer la contestation, d'apeurer et de décourager. Inversement, cette répression amène vers un mouvement de solidarité et de rassemblement.

> A **Bar-le-Duc**, un comité de soutien s'est créé il y a quelques mois, répondant à un besoin de décentraliser la lutte et de multiplier ses formes car "face à la poubelle nucléaire, nous sommes tou.te.s résistant.e.s !"

Prochaine rencontre le 27/03 au restaurant vegan Doudou à 19h. - Contact : comitedesoutienbld@gmail.com

> A **Montmédy**, un embryon de comité de soutien ne demande qu'à grandir et à **Verdun** existe la volonté de suivre la même démarche. Si vous êtes intéressés pour l'un ou l'autre, contactez Angélique à angelique.huguin@free.fr ou au 06 88 27 16 06.

MOOC BOTANIQUE

Apprendre à connaître les plantes - initiation

Prenez des cours de bota !

Combien sommes-nous à nous questionner sur le nom de telle ou telle plante dans le cadre de nos promenades ?

Afin d'apporter une solution à ces questions **Tela Botanica diffuse un cours de botanique en ligne** pour "apprendre à reconnaître les plantes" : un cours libre et gratuit pour des dizaines de milliers de participants !

- **Inscription** : dès le 15 janvier 2018 > **Début du cours** : 19 mars 2018 > **Fin du cours** : 22 mai 2018
- **Effort estimé** : 2h/semaine minimum
- Plus d'infos sur http://www.tela-botanica.org

SOS Tortue – Que faire de ma Tortue de Floride ?

Les tortues demeurent très appréciées des jeunes et moins jeunes, comme animal de compagnie, mais la Tortue de Floride se révèle une fois relâchée dans la nature une espèce invasive qu'il ne faut donc pas adopter à la légère… Bien qu'elle soit interdite à la vente en animalerie depuis quelques années, tous les ans, des quantités de tortues sont relâchées dans le milieu naturel (cours d'eau, mares, étangs, etc.). Le cas échéant, ce nouvel arrivant crée des déséquilibres considérables sur ces milieux.

Tortue de Floride
Trachemys scripta elegans

Comment la reconnaître ?

La famille des tortues est vaste, mais il existe un moyen infaillible de différencier la Tortue de Floride de ses nombreuses cousines. Cette tortue d'eau douce, dont le nom savant est *Trachemys scripta elegans*, est la seule à avoir des taches rouges au niveau des tempes. En revanche, sa carapace (aussi appelée plastron) ne suffit pas à l'identifier et à la distinguer des autres espèces de tortues.

Deux espèces sont retrouvées couramment dans la nature et causent des dégâts semblables à la Tortue de Floride :

- *Trachemys scripta scripta* (ressemble fort à la précédente, mais sans les tempes rouges)
- la Tortue pseudogéographique (*Graptemys pseudogeographica*)

Trachemys scripta scripta

Tortue pseudogéographique
Graptemys pseudogeographica

Une troisième espèce est retrouvée dans le milieu naturel depuis quelque temps et peut s'avérer dangereuse pour les humains également, la Tortue alligator (*Macrochelys temminckii*).

🡐 **Tortue alligator *Macrochelys temminckii***

Historique

Autour des années 70, des tortues de Floride ont été importées massivement d'Amérique par des animaleries d'Europe. La mode a été entretenue durant deux décennies au moins, par des vendeurs qui « omettaient » souvent d'expliquer aux acheteurs que ces tortues naines, (pas plus grosses qu'une pièce d'un euro à la naissance) grandiraient pour atteindre 20 à 28 cm (taille de la carapace) et 2 ou 3 kg à l'âge adulte.

Plus de 4 millions de tortues auraient été importées et vendues rien qu'en France. Le commerce de bon nombre d'espèces de tortues exotiques est interdit en Europe depuis la fin des années 1990 mais une vente « *au noir* » continue.

Des problèmes de santé publique

Ces tortues sont depuis longtemps reconnues comme sources d'infections humaines à la **Salmonellose**, ce qui a été une des motivations pour l'interdiction de vente de ces tortues aux États-Unis à partir de 1975.

Des problèmes environnementaux

Un grand nombre de personnes ont cru bien faire en relâchant dans la nature leurs tortues devenues trop grandes pour les aquariums d'appartements. Le commerce de ces tortues, tout en réduisant la population sauvage du bassin du Mississippi, a introduit une nouvelle **espèce invasive** en Europe.

Une partie significative des Tortues de Floride relâchées dans les étangs et autres cours d'eau ont réussi à s'acclimater, malgré le fait qu'elles ne se reproduisent pas au nord d'une ligne Lyon-La Rochelle alors qu'elles se reproduisent avec succès dans les zones humides du pourtour méditerranéen. Cette ligne se déplace de plus en plus au nord et des pontes ont étés retrouvées il y a quelques années autour des lacs de la forêt d'Orient près de Troyes.

Les *Trachemys scripta* adultes sont réputées assez voraces pour vider une mare de la plupart de ses amphibiens et végétaux supérieurs. En 1998, une Tortue alligator a été capturée par des vétérinaires et pompiers, sur les rives du Main (Allemagne) et récemment au bord de la Seine.

En France, une étude a porté sur les impacts de jeunes adultes de cette espèce, qui a confirmé que l'adulte était bien omnivore et qu'il pouvait provoquer la **régression de certaines espèces** (gastéropodes par exemple) **au profit d'autres** (certaines plantes aquatiques et arthropodes). Beaucoup plus agressive, elle menace la Cistude d'Europe (tortue aquatique indigène, menacée en Suisse et en France mais encore très présente dans des régions spécifiques, comme la Brenne dans le département de l'Indre, notamment en monopolisant **les postes de *basking*** c'est-à-dire les postes intéressants pour se chauffer au soleil et bénéficier des ultraviolets solaires.

Que faire d'une tortue ?

Après avoir pris connaissance de toutes ces informations il est toujours compliqué de trouver une solution pour se débarrasser de sa tortue, ou pour lui trouver une place dans le milieu naturel, surtout en Meuse où peu de solutions existent… Alors que faire ?

Des centres d'accueil pour tortues ont été créés pour récupérer des animaux retrouvés dans la nature, ou pour accueillir ceux des personnes qui voulaient quand même offrir un environnement adapté à leur animal. Mais ces centres sont souvent surchargés.

Pour pouvoir créer de nouveaux centres, les contraintes sont nombreuses et une habilitation de la Direction des services vétérinaires est nécessaire. Il faut aussi détenir **une autorisation d'ouverture d'établissement** pour pouvoir recueillir les tortues abandonnées par leurs propriétaires.

> Pour vous renseigner au mieux sur les solutions les plus proches de chez vous, veuillez nous contacter, ou appeler notre bénévole au 06-58-69-35-32.

Positionnement de l'association

Après trois années de travail intense sur le sujet, MNE présente son positionnement. Issu de longs échanges entre adhérents et salariés, il n'est pas figé et évoluera sûrement avec l'avancée de nos connaissances… Ce positionnement a été transmis à l'Etat et à nos partenaires, associations de protection de la nature comme éleveurs. Il a également servi de contribution à la consultation du public sur le nouveau plan national d'actions Loup. S'il vous interroge, n'hésitez pas à revenir vers nous pour en savoir plus, nous sommes là pour ça !

NOTE DE POSITIONNEMENT - 18/09/2017
Apaiser la cohabitation entre le loup et les activités humaines en plaine

Depuis 2014, Meuse Nature Environnement a travaillé, en concertation avec le monde de l'environnement et celui de l'élevage, afin de mieux comprendre la problématique du retour du loup en plaines lorraines, d'initier et de développer des expérimentations de mesures de protection des troupeaux contre le loup, et d'acquérir des connaissances suffisantes pour communiquer auprès du public. Ce positionnement, qui fait suite à trois années d'étude et d'analyse de la situation sur le terrain en plaines lorraines, peut être amené à évoluer.

La place du loup en plaines lorraines

> Le loup est revenu naturellement sur le territoire lorrain (2011 en montagne, 2013 en plaine). Le loup, prédateur au sommet de la chaîne alimentaire, fait partie des écosystèmes au même titre que toutes les espèces. Son retour peut avoir des impacts positifs comme négatifs sur la biodiversité. Par exemple, ce prédateur de la grande faune est supposé limiter la dégradation de la flore, dont les arbres forestiers, par les ongulés. Cependant, l'adaptation de clôtures pour défendre les troupeaux peut nécessiter l'arrachage de haies, le désherbage chimique et la création de discontinuités écologiques.

MNE défend la place du loup dans les écosystèmes, au même titre que toutes les espèces.

➲ **MNE demande qu'un projet de suivi global soit effectué sur les zones nouvellement recolonisées par le loup (territoire de plaine) pour tenter de mesurer l'impact et le rôle du loup sur les écosystèmes.**

> La protection du loup est inscrite dans les règles de droit national, communautaire et international. Les textes d'application visant sa protection ne sont cependant pas nécessairement adaptés à chaque situation. Le contexte de cohabitation en milieu montagnard et en plaine est différent. En France, le Plan Loup ne permet pas la prise en compte indispensable des spécificités de chaque exploitation (localisation, relief, parcellaire, végétation, conduite des troupeaux, situation socio-économique…). La cohabitation aujourd'hui est forcée.

MNE défend le statut de protection de l'espèce mais remet en question la mise en œuvre actuelle des politiques de protection du loup sur le terrain.

Le soutien et l'aide aux éleveurs

> L'élevage ovin est une activité agricole essentielle, source d'emplois, qui contribue à la diversité des activités agricoles comme à celle de nos paysages. L'agriculture paysanne permet la préservation d'espèces et d'habitats et le maintien d'une biodiversité spécifique, dans les prairies pâturées et non retournées. Déjà soumis à de nombreuses autres difficultés, l'élevage doit être soutenu face à la présence du loup. Des investissements initiaux pour protéger les troupeaux permettent de limiter les attaques et les indemnisations liées.

Plutôt que la confrontation, MNE privilégie l'écoute et le soutien aux éleveurs, et si possible leur accompagnement technique pour rechercher une protection la plus efficace possible de leurs troupeaux.

➲ MNE demande la prise en compte du cas de chaque exploitation et des améliorations du Plan Loup :

- une indemnisation des dommages causés aux troupeaux, plus rapide, à hauteur de la valeur de remplacement et non de la valeur marchande et non forfaitaire des bêtes ;

- des aides financières dans un cadre d'anticipation du retour du loup, mais également lorsque le loup a quitté le territoire - par exemple, la pérennisation des aides pour les fermes qui ont investi dans un chien de protection et des clôtures à entretenir, une fois que la zone est déclassée « Zone de Présence Permanente » (ZPP), voire la disparition de la distinction entre des zones « ZPP » et « hors ZPP » ;

- lorsqu'une zone perd son classement en « ZPP », MNE demande la possibilité de résiliation des conventions pluriannuelles signées entre éleveurs et Etat pour les aides à la protection ; et/ou la poursuite des aides jusqu'alors conditionnées au classement de la zone ;

- des aides financières pour des mesures de protection plus variées que celles soutenues actuellement, adaptées à chaque cas et non forfaitaires (par exemple : ne pas rendre obligatoire la présence d'un fil électrifié en bas de clôture, qui peut être remplacé par un grillage de type ursus renforcé, plus facile à entretenir ; ou encore permettre l'achat de chiens LOF plus coûteux mais plus pertinents) ;

- si besoin est, une avance de trésorerie permettant les investissements nécessaires, avant l'obtention des aides (80% subventionnables dans la limite de plafonds) ;

- la prise en charge des 20% de frais liés à la protection des troupeaux restant à charge des éleveurs (grâce à l'accompagnement d'investissements collectifs par exemple) ;

- la prise en compte de l'usure normale des moyens de protection prêtés aux éleveurs dans le cadre de mesures d'urgence (ex : filets électrifiés) ;

- un accompagnement technique individualisé et humain pour la réalisation d'un diagnostic par exploitation, et le conseil aux choix des mesures de protection à mettre en place ;

- la formation et l'embauche ou la mise à disposition par l'Etat de personnels pour la mise en place, l'entretien et le suivi des mesures de protection sur un territoire et la mise à disposition de matériel d'entretien (débroussailleuse, épareuse…) ;

- la reconduction des contrats des aides-bergers et la pérennisation des aides financières liées, au-delà des durées légales de contrats à durée déterminée ;

➲ MNE demande une modification du régime d'autorisation des tirs pour les rendre pertinents.

La nécessité de l'expérimentation

> Des mesures de protection adaptées à la plaine doivent être expérimentées et étudiées afin de développer la connaissance sur l'efficacité de ces mesures de protection et les moyens de mise en œuvre de ces mesures (moyens humains, financiers, matériels…).

Depuis 2014, MNE a initié l'expérimentation et le suivi de différentes mesures de protection des troupeaux, peu ou pas utilisées.

➲ MNE demande des aides financières pour expérimenter et évaluer des mesures de protection conventionnelles (clôtures électriques, filets électrifiés, chiens de protection) et alternatives (ânes-gardiens ; colliers répulsifs ; haies défensives mixtes ; clôtures alternatives…).

➲ MNE demande un suivi systématique par des pièges photographiques des parcs sur lesquels sont installées des mesures de protection, en plus du suivi global de l'espèce par l'Office National de la Faune Sauvage (ONCFS).

➲ MNE ne s'oppose pas à l'utilisation contrôlée de chiens créancés, afin de connaître l'efficacité et/ou les failles de mesures de protection.

La question des tirs

> Si le loup poursuit sa recolonisation du territoire national, il y a plusieurs hypothèses d'évolution de la population. L'abattage d'un individu laisse une niche écologique vacante, ce qui n'apporte pas nécessairement de solution à long terme à la problématique. Le système de gradation actuel des tirs n'est pas forcément adapté.

MNE considère certains tirs non létaux (non mortels) comme inefficaces voire contre-productifs à l'instar des tirs d'effarouchement sans expérience négative pour le loup à l'approche d'un troupeau.

➲ MNE demande à ce que les tirs autorisés entraînent pour le loup une expérience négative chaque fois qu'il s'approche des troupeaux et des lieux de vie des humains, plutôt que l'abattage de loups hors parcellaires.

➲ MNE propose l'expérimentation de tirs de sommation permettant au loup d'avoir une expérience négative (balles à blanc, tirs avec cartouche de gaz…) plutôt que des tirs d'effarouchement inefficaces.

MNE ne s'oppose pas aux autorisations de tirs de défense accordées aux éleveurs dès leur première attaque.

➲ MNE demande que seuls les éleveurs qui ont mis en place un panel de mesures de protection puissent accéder à un tir de défense renforcé.

MNE est opposée au prélèvement des individus comme solution immédiate, car cela ne règle pas la problématique mais la diffère. MNE n'est pas convaincue de l'utilité des quotas de prélèvement, favorisant des abattages sur des critères quantitatifs plutôt que qualitatifs sans sélectionner les individus à prélever. Dans des cas très particuliers, MNE ne s'opposera pas à une autorisation de tirs de prélèvement.

➲ MNE demande que les tirs de défense renforcés soient systématiquement privilégiés aux tirs de prélèvement, à n'autoriser que de façon exceptionnelle.

➲ MNE demande que les autorisations de tirs de prélèvement soient justifiées par des critères qualitatifs (par exemple, loup « récalcitrant » spécialisé dans l'attaque des troupeaux malgré la mobilisation des éleveurs pour protéger leurs cheptels, preuve visuelle d'un loup qui saute au dessus des clôtures…).

MNE s'opposera systématiquement aux tirs de prélèvement renforcés, non sélectifs.

> Le piégeage des individus peut permettre de les équiper de dispositifs de géolocalisation et d'assurer un suivi scientifique, en plus de générer un traumatisme, expérience négative transmise le cas échéant à la meute.

MNE valide le principe du piégeage à visée scientifique, testé aux Etats-Unis et relaté par le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité.

➲ MNE demande que le piégeage à visée scientifique soit développé, dans un but non létal.

L'implication au côté de l'Etat

> L'Etat a eu des difficultés à anticiper le retour du loup et doit trouver les moyens de concilier, sur un même territoire, les intérêts économiques et les objectifs environnementaux, le court terme et le long terme. Face à la présence du loup en plaine lorraine, il est important qu'un échange ouvert et constructif puisse se tenir entre les éleveurs directement concernés, les représentants du monde agricole, les représentants de la forêt et de la faune sauvage, les associations de protection de la nature et de l'environnement et les instances publiques. En ce sens, les Comités départementaux « Loup » doivent rester un espace réel de concertation, de suivi et de mise en relation.

MNE développe une expertise sur la situation en plaines, qu'elle propose pour la révision des textes d'application et leur adaptation aux contextes locaux, afin de rechercher les moyens d'une cohabitation apaisée.

➲ MNE demande à être invitée à la table des échanges systématiquement (en comités départementaux « loup » de la région Grand Est notamment, a minima en comités 54, 55 et 88.

➲ MNE demande la participation d'associations actives et expertes en territoires de plaines au Comité National Loup.

MNE partage les données issues de son suivi sur le terrain (indices de présence) via le Réseau loup-Lynx.

➲ MNE demande la diffusion des informations du Réseau loup-Lynx et de l'Etat de façon plus régulière, notamment sur les territoires des exploitations suivies par l'association.

➲ MNE demande la communication autour de la mise à jour du type d'attaque dès que cela est connu (loup ; loup non exclu ; loup exclu).

➲ MNE demande l'utilisation raisonnée des analyses ADN pour différencier une prédation occasionnée par un chien d'une prédation occasionnée par un loup.

➲ MNE demande la constitution d'un fichier référençant les chiens typés « loup » (chiens de Sarloos, chiens tchèques…) avec carte d'identité génétique sur la base d'une déclaration obligatoire pour tout détenteur.

Le développement de la sensibilisation et de la communication

> La recherche de solutions de cohabitation vivable nécessite une concertation élargie et le développement d'une expérience locale. Le dialogue et la communication sont indispensables entre les différentes parties prenantes et avec le grand public.

MNE soutient la montée en compétences des acteurs concernés (éleveurs, bénévoles, conseillers…), aide à la compréhension de la problématique et contribue au développement et à la diffusion de la connaissance.

➲ MNE demande le soutien des structures développant des outils pédagogiques et des actions de sensibilisation du public, tenant compte des différents enjeux et réalités de terrain et valorisant le travail mené par les éleveurs.

Actualités

Pour empêcher le loup de passer, plesser/tresser la haie tu devras*

20 bénévoles ont participé au chantier du 25 novembre 2017 aux alentours de Saint-Aubin-sur-Aire. La force était avec eux malgré le temps pluvieux et neigeux. Grâce à leur grande motivation, plus de 200 mètres de haie ont été plessés et tressés et plus de 50 plants replantés. Un dernier chantier sera nécessaire pour terminer ce travail colossal, qui nous l'espérons deviendra un moyen de protection efficace des troupeaux, en plus des autres moyens de protection déjà existants.

Plantations

Plessage

Un grand merci aux participants : Dominique, Babeth, Eva, Camille, Elisabeth, Sylvie, Isabelle, Marc, Thomas S, Thomas K, Dempsey, Philippe, Raphaël, Jacky, Pascal, Simon, Sinan, Alexandre et la famille Orbion qui nous a accueillis joyeusement lors du déjeuner.

**référence au langage de Yoda dans Star Wars.*

Pas à pas vers une troisième voie ?

Suite à notre travail depuis plus de 3 ans sur le thème de la cohabitation loup/élevage, nous avons eu la chance de rencontrer la Fondation Jean-Marc Landry, invitée à cette occasion par l'association Encore Eleveurs Demain avec qui nous travaillons et l'Université Paris XIII Sorbonne. Au fil des rencontres de terrain et suite à une réunion spécifique sur les mesures de protection, nous avons longuement échangé et proposé des perspectives de collaboration pour élaborer un projet commun.

Aujourd'hui encore, trop de de brebis et de loups se font tuer par manque de prise en compte des expériences de chacun et méconnaissance des diverses activités (agricole, protection de l'environnement, etc.). Il y a quelques années, l'objectif était d'éradiquer l'espèce loup du pays (et ce fut le cas), aujourd'hui l'espèce est strictement protégée. N'y aurait-il pas une alternative pour travailler ensemble sur la voie d'une cohabitation apaisée ?

n °11 Les News du Fruitoscope

Le verger dans tous ses états (partie 2)

2) Dans les villages, les vergers sont proches du bâti. On y observe alors une plus grande diversité d'espèces, de variétés fruitières et de formes culturales (basse tige, formes dirigées).

- Les arbres fruitiers occupent les jardins, les devants de maison, les espaces libres entre les bâtiments,

- Trônent sur les façades,

Débordants de vigueur ou moribonds, ils sont les témoins d'une pratique ancestrale qui se perd

- Ils se mêlent parfois aux autres plantations : ornementales, potagères, etc.

- Sentinelles, ils se postent aux portes des agglomérations, aux intersections et au cœur des villages...

- Ou se blottissent quelquefois dans des endroits moins convenus, tels l'angle d'un mur ou celui d'une clôture...

Répartition des essences fruitières

En Lorraine, hormis quelques particularités territoriales historiques comme par exemple à Brillon en Barrois près de Bar le Duc – autrefois important lieu de culture des cerisiers – **pruniers et pommiers prédominent**. **Les autres essences fruitières** (cerisiers et poiriers) **sont également présentes,** d'autant plus que l'on se rapproche du bâti ou qu'il s'agisse de vergers périphériques proches, nouvellement créés ou replantés.

On peut admirer, dans les vergers les plus âgés, dans les pâtures et aux bords des chemins, de remarquables vieux fruitiers, poiriers - de curé le plus souvent, cerisiers, mais surtout des noyers. Ces derniers, de "pays" principalement issus de semis, sont très nombreux et poussent spontanément un peu partout.

Si le terroir leur est propice, pêchers, et plus encore néfliers et cognassiers, sont présents dans les jardins et les vergers, mais dans une bien moindre mesure que les autres essences fruitières. En effet, leur culture ne rentrait que peu dans les habitudes des anciens. La vigne, cultivée ou non, est encore bien visible en de très nombreux endroits.

Ce rapide tour d'horizon typologique illustre bien que les plantations fruitières ne sont pas figées dans le format unique de « verger traditionnel ». Bien au contraire, elles peuvent se décliner en une multitude de formes, plus en phase avec les modes de vie actuels, nos besoins, attentes et souhaits pour mieux continuer de côtoyer notre quotidien.

En conclusion, il appartient à chacun de faire le verger qui lui correspond ; dans le respect toutefois des besoins spécifiques des fruitiers (conception, suivi, accompagnement, entretien) et de pratiques arboricoles respectueuses de l'environnement et des végétaux.

Principaux rôles des vergers

Les vergers ont de multiples fonctions. Ils **caractérisent nos paysages** et possèdent une grande **valeur patrimoniale variétale, culturale, culturelle, historique, paysagère, écologique et environnementale.**

Éléments forts des paysages, les vergers sont le reflet de notre identité territoriale.

Impact paysager

Traditionnellement implantés en couronne autour des villages, les vergers familiaux soulignent les différentes utilisations des sols sur le territoire : ils forment un espace de transition entre l'espace bâti et l'espace cultivé. A ce titre, ils diversifient les paysages. Quand ils sont lisibles, les vergers périphériques sont ainsi non seulement la trace d'une activité traditionnelle témoignant de l'identité du territoire ; mais aussi la marque d'un *nouveau* dynamisme des villes et villages qui ont su entretenir leur patrimoine.

Quand cette couronne péri-villageoise n'est plus visible, c'est toute une structuration paysagère qui fait défaut.
- certains villages apparaissent comme des îlots établis au milieu de vastes étendues cultivées (intensification agricole plus construction pavillonnaire) ;
- l'étalement urbain, qui s'effectue bien souvent au détriment des vergers, constitue une menace pour la couronne fruitière périvillageoise et contribue activement à l'uniformisation et à la banalisation des paysages. Si cela est fort préjudiciable à la qualité du cadre de vie et des paysages, cela l'est encore bien plus sur le plan environnemental et écologique

Impact écologique des vergers

Comme tout autre milieu, le verger traditionnel (extensif, haute tige et non traité) abrite des espèces floristiques et faunistiques spécifiques. Espace de transition entre le bâti et les parcelles forestières ou cultivées, il fournit des conditions d'accueil particulières à une faune et une flore qui ne peuvent prospérer en milieu fermé (forêt) ou ouvert (grande culture) : le verger est un écosystème aussi diversifié que précieux. Ce milieu semi cultivé (souvent non traité) qu'est le verger traditionnel familial est ainsi l'habitat de nombreuses espèces animales protégées ou menacées, dont l'emblématique Chouette chevêche. Ces espèces dépendent de ce milieu car elles y trouvent un refuge et un réservoir de nourriture.

L'écosystème verger est donc utile à double titre :

- la chaîne alimentaire en place permet l'élimination d'une grande part des nuisibles par les prédateurs (et la satisfaction des propriétaires qui n'ont pas à réaliser de traitement contre les ravageurs),

- cet habitat est source de biodiversité.

L'implantation de cet écosystème est conditionnée au type d'entretien qui est pratiqué. En effet, lorsqu'un verger est suivi, il n'est nullement nécessaire de l'entretenir, au sol, comme une pelouse tout au long de la saison, ni d'éliminer tout arbre dépérissant :

- les vieux arbres et arbres morts offrent régulièrement des cavités pouvant abriter des oiseaux tels la Chouette chevêche,

- les herbes hautes favorisent la présence d'auxiliaires (faune) du verger.

On peut même parler, dans certains cas, de l'utilité des friches !

Dans l'absolu, l'abandon des vergers et l'enfrichement qui s'ensuit ne sont pas choses souhaitables notamment sur le plan patrimonial variétal, cultural et culturel fruitier. Il faut se rappeler que les arbres aujourd'hui abandonnés ont été plantés pour des raisons précises (goût, maturité, utilisation, etc.) et, étant majoritairement greffés, ils témoignent du long travail et du savoir faire de nos aïeux. A ce titre, s'il paraît nécessaire ***de sauver les variétés potentiellement présentes (recherche variétale et greffage à façon) dont ces arbres abandonnés sont peut-être les seuls témoins ;*** *ce serait purement utopique de vouloir débroussailler toutes les parcelles.*

D'une part, la mise en pratique serait longue, fastidieuse voire impossible (recherche des propriétaires, indivision, etc.), coûteuse et, d'autre part, pour certaines configurations territoriales, la suppression totale des friches serait préjudiciable à la qualité et la diversité environnementale et paysagère. En effet, en secteur très urbanisé, industrialisé ou agricole intense et/ou ***lorsque le maillage par la végétation champêtre (haies, bosquets, arbres isolés) et la forêt est insuffisamment dense,*** *les friches de vergers sont alors les seuls espaces boisés proches du village ou du secteur et constituent, de fait, des niches écologiques précieuses. Elles contribuent dans ces contextes particuliers, à accroître la biodiversité du territoire, à assurer la fonction de zone relais entre les différents espaces ou, à pallier l'absence de forêts et de boisements champêtres. Ce sont de véritables couloirs écologiques indispensables à la faune (abri, nourrissage et circulation), la flore et l'équilibre des milieux.*

Développement et vie du territoire

Les vergers ont toujours été intimement liés aux humains, qui les ont créés et façonnés au gré de leurs besoins et envies ; il est donc logique qu'ils évoluent et que les vergers du futur soient différents de ceux de nos aïeux. Si en terme **d'activité économique et de développement du territoire** (*vergers professionnels, pressoir, transformation des fruits, commerce*), ils sont et demeureront d'une grande importance ; ils se révèlent être, de plus en plus, de précieux atouts dans des domaines d'activités plus récents ou en devenir – **tourisme** (*valorisation et promotion du territoire*). Leur utilité n'est plus à prouver sur le plan **pédagogique** (*lieu et support de formation technique, sensibilisation tous publics et scolaires*) mais également en tant que **lien social et solidaire** (*vergers et jardins partagés, partenariat avec des structures d'insertion, etc.*). Bien plus que des espaces de production, les vergers sont des lieux privilégiés **d'échange, de convivialité, d'apprentissage, de reconstruction ou d'épanouissement des personnes** (*que cela soit à titre professionnel ou personnel*), de vie et d'humanité, tout simplement !

Quant aux vergers familiaux, ils sont source d'**agrément** et procurent des **récoltes diversifiées** (*espèces et variétés, saveurs, utilisations, transformation, dates de maturité, etc.*), **saines** : choix de variétés rustiques et adaptées, entretien du verger dans le respect de l'environnement (*traitements bio, alternative aux traitements phytosanitaires, lutte biologique et méthode culturale…*) et de **bonne qualité gustative et nutritionnelle.**

Source documentations, photos et illustrations : MNE

Campagnou a besoin d'aller courir les vergers et d'engranger de nouvelles et passionnantes expériences. A son retour, il se fera un plaisir de les partager, à nouveau, avec ses lecteurs.

Rencontre autour de la biodiversité cultivée !

De jolies décorations, une ambiance conviviale et de goûteuses préparations culinaires à base de cucurbitacées, des jeux et activités pour les enfants comme le *kamishibaï (1)* et la très appréciée *piñata*, des exposant-e-s satisfait-e-s, une exposition et des étals regorgeant de dizaines de variétés de courges hautes en formes, couleurs et originalité, quelque 600 personnes au cours de la journée... Si les râleurs objecteront que le record de 8,10 m au cracher de pépins de courge *(2)* n'a même pas été égalé en 2017, force est de constater que la fête « Courges et merveilles » d'octobre dernier fut encore un succès ! Nous en profitons pour remercier ici les exposant-e-s qui ont tenu un stand, animé des ateliers, les bénévoles ayant donné de leur énergie ou de leur temps et, plus globalement, toutes les personnes qui ont participé à faire de cette journée une fête réussie.

C'est donc tout naturellement que « Courges et merveilles » sera reconduite en 2018 pour sa cinquième édition et les préparatifs sont d'ailleurs déjà entamés. L'organisation n'est possible que grâce à la solide équipe composée de membres de MNE et du Comité des fêtes d'Aulnois-en-Perthois et au soutien de la commune. D'ici à l'automne prochain, le programme reste à affiner mais l'on peut néanmoins signaler dès maintenant qu'une bonne partie des stands, d'activités et animations habituelles seront renouvelés. S'annoncent aussi des nouveautés comme un atelier de sérigraphie à emporter et un autre de grands jeux en bois.

Il existe mille et une façons de participer à la « confection » de la Fête – faire des graines pour les échanger *(3)*, expérimenter un plat à base de courge pour en transmettre la recette si vous l'avez trouvée à votre goût… – mais nous appelons notamment, et dès maintenant, les volontaires à préparer leurs graines pour les futurs semis de courges / potirons / courgettes / concombres / melons ou cornichons *(4)* dont les fruits pourront être exposés voire inscrits au concours de la cucurbitacée la plus jolie ou la plus originale.

Notes

(1) Art de conter s'appuyant sur l'usage d'un castelet en bois et de planches dessinées que la conteuse y fait défiler. Le kamishibaï est originaire du Japon et signifie « théâtre de papier ».

(2) Précisons que ce cracher, œuvre de M. Princet de Laheycourt et dûment homologué par le jury, a eu lieu sans trucage ni vent dans le dos.

(3) Pour faire ses graines de cucurbitacées : http://www.agrobioperigord.fr/upload/biodiv/fiche-cucurbitacees.pdf

(4) Et pour réussir ses cultures, demander aux jardinièr-e-s de votre entourage ou consultez par exemple https://www.fermedesaintemarthe.com/A-6764-reussir-la-culture-de-la-courge-et-de-la-courgette.aspx

Diagnostic verger et compréhension du paysage

↑ *Verger historique rescapé de la grande zone cultivée autrefois au milieu du village par les ouvriers-paysans de Prény (54)*

Ca y est, après plus de 6 mois de travail ayant occupé l'équivalent d'un poste salarié à temps plein, le diagnostic verger pour la Communauté de communes Mad & Moselle (abrégée CCMM) *(1)* a été rendu par MNE et présenté aux élu-es de la collectivité début octobre. Faisant suite à une première OPAV (opération programmée d'amélioration des vergers) en 2001-2004, il a consisté en un état des lieux des vergers familiaux et communautaires qui s'est appuyé sur nos observations de terrain et des entretiens avec des habitant-es (élu-e-s ou personnes croisé-e-s au hasard de notre cheminement) :

- dans chacun des 23 nouveaux villages de la CCMM, nous avons croisé des approches géographique, géologique et paysagère avec l'historique des plantations fruitières et leur état actuel ainsi que le recensement de certains des besoins des usagèr-e-s de vergers.

- dans les 11 communes ayant accueilli un verger communautaire lors de l'OPAV 1, un retour détaillé était attendu sur l'état des plantations fruitières communales et cela a permis de prendre du recul sur une opération verger menée il y a une quinzaine d'années.

A l'issue de cette tâche absorbante et passionnante, les éléments qui ressortent de notre diagnostic sur ce territoire contrasté ont pour intérêt d'éclairer les élu-e-s sur les pistes de travail envisageables dans le but d'accompagner et relancer les dynamiques autour des vergers familiaux et communautaires, autrement dit de poser des bases solides et cohérentes pour la construction d'une future opération verger en prenant en compte les spécificités naturelles et culturelles locales, les attentes des habitant-e-s en les replaçant dans des perspectives à court, moyen et plus long terme.

Paysage à Saint-Julien-lès-Gorze (54) avec du premier à l'arrière-plan : une haie fruitière fleurie servant de clôture à un pré-verger, le village et la base aérienne de Chambley de l'autre côté de la vallée. ➔

(1) intercommunalité à cheval sur les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle et bordée par le lac de Madine et la Woëvre à l'ouest, la Forêt de la Reine au sud, l'agglomération messine et les buttes-témoins des Côtes de Moselle au nord-est et englobe une partie du Pays Haut meurthe-et-mosellan et du Plateau de Haye. Elle comprend par exemple les communes de Chambley-Bussières, Thiaucourt-Regniéville, Gorze, Mars-la-Tour, Jaulny ou encore Jouy-aux-Arches.

Recension d'ouvrage
Comprendre un paysage - guide pratique de recherche, INRA, 2006

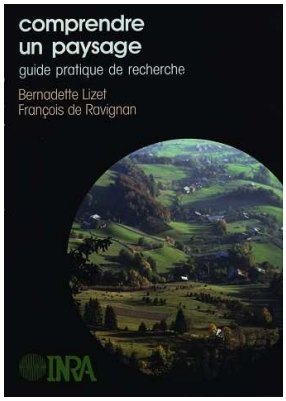

Ce livre rédigé à la fin des années 1980 et trouvé à l'occasion d'un récent colloque de l'association La ligne d'horizon (voir bulletin Echologie de février 2015) – de laquelle faisait partie un des auteurs désormais décédé – est le fruit d'une collaboration décennale entre une ethnobotaniste et phytogéographe, Bernadette Lizet (Centre national de la recherche scientifique -CNRS- et Muséum national d'histoire naturelle -MNHN-), et François de Ravignan, chercheur en agronomie et économie rurale (Institut national de recherche agronomique -INRA-) avec l'appui de deux étudiant-es.

La méthodologie proposée fait largement écho aux pratiques forgées au fil du temps et au gré des expériences à MNE pour les diagnostics des vergers et que ma collègue Ghyslaine m'a transmises.

Rudiments d'agronomie, description du matériel utile sur le terrain et des méthodes d'observations, lecture d'une carte topographique ou géologique et entretien avec des habitant-es font partie des outils, tous complémentaires, décrits par les auteur-es pour faciliter la compréhension de paysage.

A travers la nécessité des aller-retours entre les informations issues des documents et entretiens et les éléments observés dehors, l'ouvrage confirme la pertinence de l'approche interdisciplinaire de notre démarche pour contempler, observer et finalement analyser un paysage - ainsi que ses évolutions passées et en cours. Après s'être laissé-e imprégner par la poésie d'un paysage, l'appréhender dans le cadre d'un travail rigoureux demande de mieux comprendre les liens qui unissent des groupes humains et les territoires où ils vivent en recoupant intuitions, hypothèses et informations de sources variées. Et contrairement à ce que peut parfois laisser croire le terme « environnement », tout cela indique que les humain-e-s ne sont ni inférieur-e-s ni supérieur-e-s à la nature mais en font bien partie.

Antoine

L'ouvrage est consultable à la bibliothèque dans les locaux de MNE.

Diagramme paysager du versant endroit de la commune de Samoëns (Haute-Savoie, vallée du Haut-Giffre) au tournant des années 1970-80 et légende des représentations schématiques utilisées (François de Ravignan).

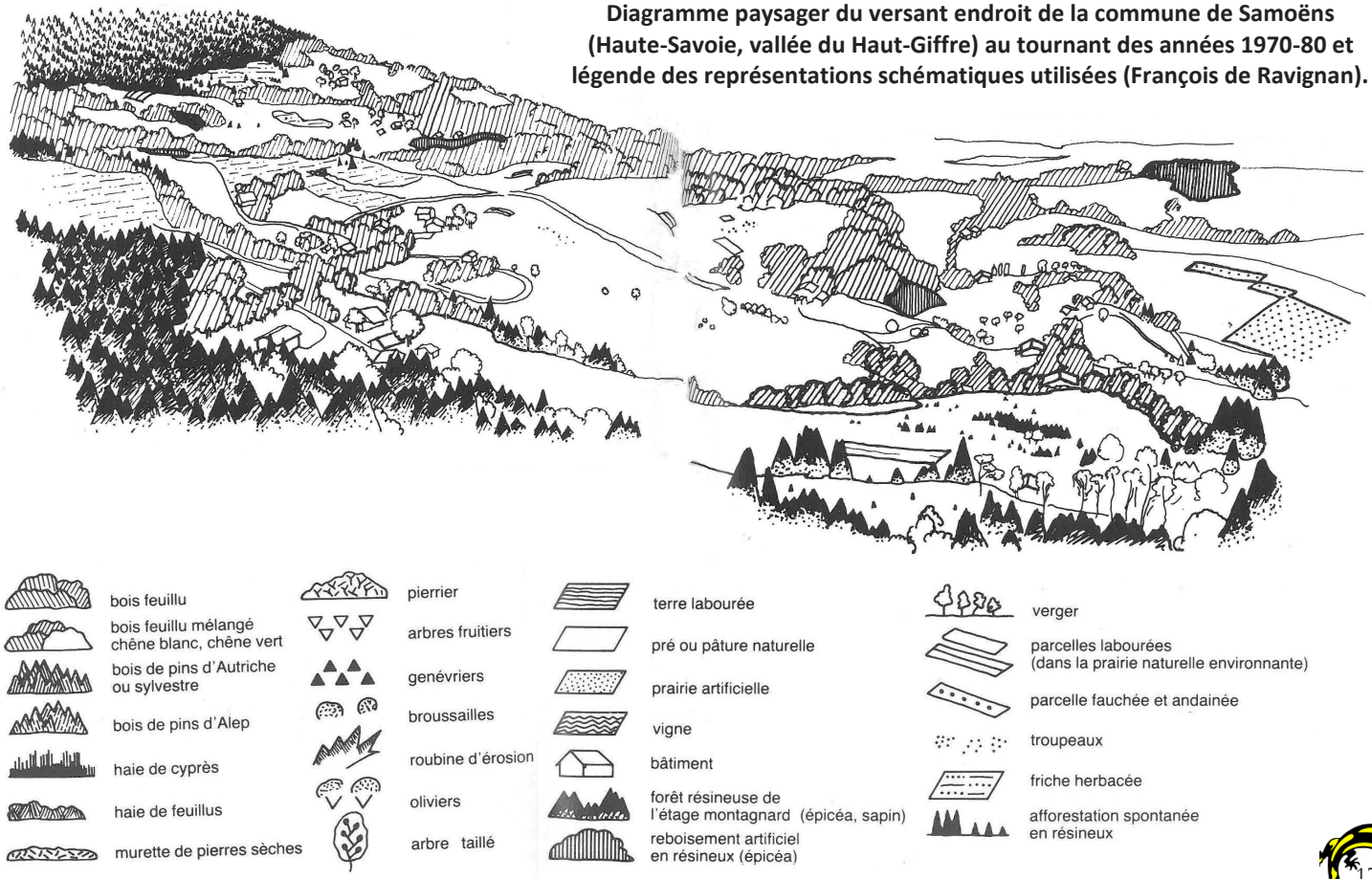

Les engrais chimiques : ça ne peut plus d'urée !

Quelle drôle d'idée d'écrire sur l'urine ! Ici, nulle rime rappelant que la littérature scatologique a connu un âge d'or au siècle des Lumières ou que l'aspersion d'urine fut un thème récurrent dans l'œuvre littéraire de Rabelais. Il s'agit plus prosaïquement de signaler la parution d'un petit ouvrage sous-intitulé *Guide pratique pour produire ses fruits et légumes en utilisant les urines et composts locaux* .

Apparenté à un engrais – car il nourrit directement la plante et non le sol, ce qui le différencie d'un amendement – organique et essentiellement riche en azote – mais aussi en potassium et, en moindres proportions en fer et calcium, l'urine présente une valeur agronomique intéressante. Ca n'est pas nouveau et Diderot rapportait déjà dans son *Encyclopédie*, au cours du XVIIIème siècle, que « l'urine [en agriculture] est excellente pour engraisser la terre ». Cet ouvrage a cependant le mérite de remettre au goût du jour l'usage de l'engrais bon marché qu'est l'urine humaine au potager et au verger, de proposer dosages et retours d'expériences et de nous apprendre qu'elle est interdite en agriculture biologique alors que les risques sanitaires paraissent particulièrement faibles : la transmission de pathogènes ne semble exister sous nos climats que si l'urine est en contact avec les fèces.

Tandis que d'autres recettes y sont proposées pour un usage en dilution, sur des légumes frugaux ou encore pour des arbres fruitiers, la publication donne la prescription suivante pour des légumes gourmands (tomates, courges...) :

- avant la mise en place des cultures, apporter 3L/m² de compost à mélanger aux premiers centimètres du sol (à faire la saison précédente si cette matière organique est fraîche) ;
- deux semaines avant la plantation, répandre 3 L d'urine (non étendue d'eau) ;
- au moment de planter, si une odeur persiste, arroser avec de l'eau et repousser la plantation d'une semaine.

Les perspectives expérimentales sont réjouissantes ! Gardons-nous tout de même de croire que l'or liquide serait la panacée ou que le dosage indiqué constituerait une valeur absolue : les besoins d'un légume donné varient au cours de son cycle de culture et ils dépendent de l'état du sol.

Des retours de votre part sur des essais passés ou à venir sont évidemment les bienvenus.

Un exemplaire de *L'urine, de l'or liquide au jardin*, Renaud de Looze, 2016, De Terran, 98 pages, est disponible à la bibliothèque de MNE.

N'hésitez pas à venir le feuilleter ou à l'emprunter !

Source : https://www.jardipartage.fr

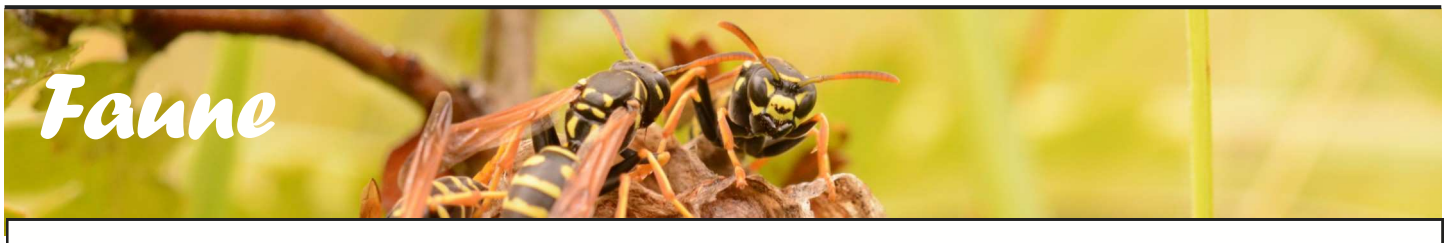

Qui s'y frotte... pourrait devenir piqué-e

Après nous avoir gratifié-e-s il y a quelques années de *Le monde des abeilles à la sauce cool*, où humour et riches illustrations se mariaient déjà à un souci de vulgarisation - sans sacrifice de la précision scientifique naturaliste -, Karine, énergique fondatrice et animatrice du Club connaître et protéger la nature **Apicool** aux environs de Thionville, revient à la charge avec un second opus consacré à d'autres petites bestioles qui piquent : *Guêpe et paix*.

Laissons la parole à sa quatrième de couverture pour nous le présenter :

« Sauvages, féroces, dangereuses... les guêpes ? Mais que savons-nous d'elles vraiment ? Une chose est certaine : elles n'ont jamais déclaré la guerre à l'humanité.
Peut-être sont-elles même des alliées précieuses ? Guêpe et paix plaira aux curieux, petits et grands, et à tous ceux et celles qui aiment la vie hors de cases hors des cages. »

Complétons cet aperçu : Karine a le mérite de nous parler des espèces aux mœurs sociales – c'est-à-dire les bestioles jaunes et noires qui vivent en colonie et dont certaines nous sont familières pour leur goût des victuailles sur nos tables estivales –, mais également de brosser le portrait de guêpes solitaires parmi les plus remarquables de notre faune, entre autres guêpes dorées – chrysides –, maçonnes, des sables et perceuses carnivores ou végétariennes…

Il semble qu'il n'y avait pas de livre de vulgarisation en français dressant un large panorama des guêpes, c'est désormais chose faite. Il faut quand même rendre justice à l'incontournable Jean-Henri Fabre et à ses écrits fascinants et nombreux mais fragmentés ; ses *Souvenirs entomologiques* sur les Ammophiles, Bembex, Cerceris, Odynères ou Sphex et désormais libres de droits sont à [re]lire sur https://www.e-fabre.com.

Ces animaux sont plus connus pour leur classement au palmarès des bêtes à réputation de « malfaisantes et nuisibles », que pour la confidence qu'elles firent à l'entomologiste Réaumur sur la manière de fabriquer du papier non plus avec de vieux chiffons mais à partir d'arbres, ou que pour leur rôle dans la transformation du jus de raisin en vin. Au-delà de la reconnaissance de ces bébêtes et de propos sur leur biologie, *Guêpe et paix* aborde leurs relations avec les humains, leurs rôles dans les écosystèmes de même que des pistes d'animation pour faire vivre le sujet des guêpes avec les petits et grands ou encore une riche bibliographie. Bref, un ouvrage passionné et passionnant.

En quelques chiffres :
- plus de 30 illustrations du Benoît Robin ; plus de 130 photos
- une petite histoire imagée de Zoé Denoncin-Mallinger
- 96 pages au format 15/24 cm ; prix 14 euros

Des commandes groupées sont livrables à MNE pour éviter les frais de port !

Des nouvelles de l'association A.P.P.E.L.S. Lérouville

MNE travaille régulièrement avec l'association A.P.P.E.L.S. et ce depuis de nombreuses années. Profitant des bilans annonciateurs de l'Assemblée générale d'A.P.P.E.L.S. voici un large extrait de leur rapport moral 2017 en guise de nouvelles pour celles et ceux qui la connaissent déjà et de présentation de cette association partenaire pour les autres.

« Il y a 11 ans déjà nous nous opposions à un mauvais projet (de centrale d'enrobé à chaud qui a finalement été abandonné grâce à cette opposition) et *nous sommes maintenant une APNE* (Association de Protection de la Nature et de l'Environnement) ***reconnue.***

Nous organisons :

- la Fête de la nature dans le cadre de la semaine nationale du même nom depuis 2008, avec des temps plus ou moins forts, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN) et MNE,

- la marche de nuit en septembre octobre depuis 2009, dans le cadre du jour de la nuit initié par Agir pour l'Environnement, pour sensibiliser aux pollutions lumineuses et aux économies possibles,

- des conférences (Alzheimer en juin 2009, éclairage public pour les élus en mars 2010, eau avec LNE en 2013),

- plusieurs activités ou sorties conjointes avec MNE : sortie oiseaux depuis 2010, films avec débat au cinéma de Commercy…

- des activités propres à l'association : nettoyages divers, crapauduc à Marbotte, depuis 2014 participation à un camp d'ados sous forme de sensibilisation à la propreté et au tri, cueillette de tilleul … participation au rallye de la Codécom en juillet 2014 et 2016, participation aux marché bio et forum associatif de Commercy depuis 2015.

- en 2014 nous avons présenté 4 candidats à la fonction de guide composteur (les guides composteurs ont pour fonction d'accompagner les personnes et collectivités qui pratiquent ou veulent pratiquer le compostage),

- en novembre 2014, 2015 et 2016 dans le cadre de la SERD (Semaine européenne de la réduction des déchets) nous avons proposé, à nos adhérents et au grand public, une visite des Compagnons du Chemin de Vie pour sensibiliser au recyclage que pratique cette association.

- nous soutenons l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Mécrin, nous avons ensemble organisé une soirée « permaculture » le 8 juillet 2011 et une projection-débat au cinéma de Commercy le 20 mai 2011,

- nous prenons part au collectif SOS Forêts pour que nos forêts communales ne deviennent pas des terrains industriels de production de bois pour la biomasse,

- depuis l'été 2016 nous faisons partie du collectif Renard Grand Est, pour la reconnaissance de la prédation naturelle, l'interdiction du poison et de la régulation forcée réclamée par les chasseurs.

- nous sommes vigilants concernant le projet gaz à Chonville, sur le projet CIGEO de Bure, ou pour tout autre projet qui pourrait nuire à notre cadre de vie, à la faune ou la flore

nous sommes adhérents de Mirabel Lorraine Nature Environnement, du CEN Lorraine, et de Lorraine Voies Vertes (L3V) et sommes partenaires de plusieurs associations.

L'activité informatique est également intense au niveau de l'information des adhérents

C'est un service qui nous paraît indispensable, nous diffusons les informations de nos partenaires (MNE, LNE, Agir pour l'Environnement ….), j'invite les adhérents qui ne nous ont pas encore communiqué leur adresse mail à le faire et bien sûr les personnes que cela gêne à le signaler (ils sont peu nombreux).

Notre site internet http://appels.wifeo.com/ et la page facebook https://www.facebook.com/appelslerouville, gérés par notre vice présidente Nathalie THIEBAUT, sont régulièrement mis à jour, alimentés et consultés.

Suite à la **conférence éclairage public que nous avions organisée** le 9 mars 2010, les élus avancent dans ce dossier, mais d'autres priorités l'ont relégué au second plan, où en est-on ?

Concernant nos projets :

- la piste cyclable a été inaugurée le 1er octobre 2017, nous en sommes très fiers, c'était un de nos 2 principaux projets, pour lequel nous avons sensibilisé avec L3V.

Lors de notre rando sur St Mihiel qui a suivi, nous avons rencontré le maire de St Mihiel, le président de la Codécom du sammiellois avait délégué un vice-président à l'inauguration, de bonnes nouvelles nous sont parvenues de ce côté-là, ces élus sont dans une démarche avec ceux du secteur de Dieue-sur-Meuse pour une réalisation depuis la piste existante jusqu'à nos limites de Codecom.

- les ruisseaux, nous avons participé à l'enquête publique, y avons fait nos remarques, et avons également fait des remarques suite au rapport d'enquête publique, celles-ci ont été prises en compte par la Codécom, le dossier n'avance pas vite, toujours une question de crédits.

> ***Le dossier du ruisseau de l'Aunoie, lui, avance puisque nous avons été récipiendaires d'un prix initiatives de l'Agence de l'eau en 2015.***
>
> ***Ce prix a boosté notre projet en nous permettant de commencer des travaux.***
>
> ***Le tracé sur la carte IGN qui n'allait pas jusqu'à la source, a été pris en compte, la mise à jour papier sera effective au prochain tirage.***
>
> ***En 2016 les édifices en pierre ont été remis en état par les Compagnons du Chemin de Vie (réceptacle, puits et plate forme), un inventaire a été réalisé par le CPIE de Bonzée, deux espèces de faune présentant des niveaux de protection élevée ont été inventoriées. Avec le Maire nous avons rencontré agriculteurs et chasseurs, nous nous sommes mis d'accord pour la création d'un sentier pédestre d'accès à la source depuis la station de pompage. Une réunion à la Codécom avec les services du département et la mairie vient de confirmer cette option.***
>
> ***Nous avons fait un nettoyage en chantier bénévole pour faciliter les visites sur place.***

- ***les carrières :*** Suite à notre demande une réhabilitation des Lac Vert et Lac Bleu est maintenant en bonne voie avec la convention tripartite signée entre la société propriétaire Rocamat, le Conservatoire d'Espaces Naturels et l'APNE NEOMYS. ***Après plus de 3 ans d'attente le Plan de Gestion est réalisé et des travaux ont été accomplis au printemps 2017 avec le conservatoire, nous y avons participé sous la forme d'un chantier bénévole.***

Concernant le cadre de vie à Lérouville :

Nous observons des salamandres près du Fou, des tritons près du chemin de fer, une kyrielle d'oiseaux … tout cela prouve que la biodiversité est encore bien présente à Lérouville, nos actions n'y sont sûrement pas étrangères.

Concernant l'association :

Les nouveaux venus au sein de notre association sont de plus en plus nombreux, ce qui est encourageant et compense largement les décès ou défections, le nombre de nos adhérents croît malgré l'augmentation de cotisation à 7 € décidée à l'AG 2015.

Notre association, forte de plus de 80 adhérents et de nombreux sympathisants, souhaite continuer dans la défense de l'environnement et de la santé publique, mais pour cela, elle a besoin de membres et de bénévoles.

En effet pour nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité, nous ne sommes jamais trop nombreux, je lance donc un appel dans ce sens.

A Lérouville, le 1er février 2018 Le Président Jean Claude PAUL »

La vraie nature des arbres

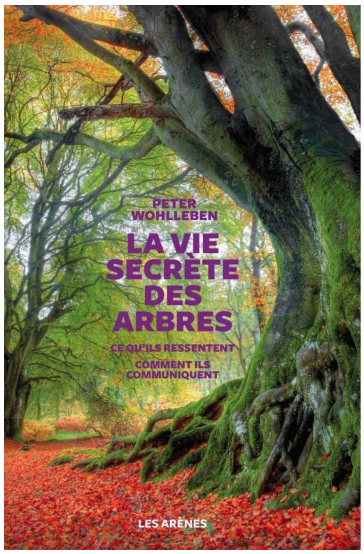

Pour l'auteur (in *La vie secrète des arbres*, Les Arènes, 2017, 260 pages), les forêts sont des communautés dans lesquelles chaque individu-arbre a sa place, voire son caractère. Observations et références scientifiques à l'appui, Peter Wohllenben, technicien forestier, prend le parti d'une approche sensible. « Pourquoi les arbres ne s'exprimeraient-t-ils pas ? » demande-t-il, avant de répondre : « Nous possédons un langage olfactif secret, ce dont les arbres peuvent aussi se prévaloir. » Dans un chapitre intitulé « Tous solidaires », les hêtres sont présentés comme « de fervents défenseurs d'une justice distributive ».

« L'université d'Aix-la-Chapelle, poursuit l'auteur, n'a-t-elle pas montré qu'en matière de photosynthèse, certains arbres se synchronisent de façon que tous aient les mêmes chances de développement ? ». Il évoque aussi l'éducation « à la dure » à laquelle certains parents-arbres soumettent leur progéniture, les recouvrant d'immenses houppiers les privant ainsi de lumière.

Loin de la polémique sur l'intelligence des plantes, le livre est aujourd'hui un best-seller dans de nombreux pays. Retrouvez l'ouvrage de Peter Wohlleben, forestier allemand sur http://www.arenes.fr/livre/vie-secrete-arbres/

Il vient d'être porté à l'écran. Si le livre a un énorme succès… Il en est de même pour le film sur le même thème *L'intelligence des arbres* dont vous trouverez une présentation ici :
https://mrmondialisation.org/lintelligence-des-arbres-un-film-qui-revele-la-vie-secrete-des-forets/

Pour connaître les prochaines projections et en visionner la bande annonce avec 4 extraits :
http://www.jupiter-films.com/actualite-l-intelligence-des-arbres-seances-70.php

Et pour les Lorrains ? Voici quelques projections à venir que nous connaissons :

Gerardmer - MCL
1 boulevard saint Die 88400 Gerardmer, France
Le dimanche 25 mars à 17h : Ciné-débat en présence de Emmanuel Garnier (directeur de recherche au CNRS), Remi Caritey (photographe et récolteur de semences forestières), Bernard Viry (ONF, chargé de sylviculture et de progrès technique de l'agence Vosges Montagne)
> http://www.allocine.fr/seance/salle_gen_csalle=P1930.html

Ars sur Moselle - Union
3 rue du Moulin 57130 Ars sur Moselle, France
Séances : les dimanches 15 avril et 20 mai 2018 à 17h.

Soutenir l'association

Pendant plusieurs années, des entreprises « sponsors » ont soutenu la publication de l'Echo-logie en échange d'un encart publicitaire. Nous tenons à les remercier.

C'est également grâce à l'aide de nos partenaires financiers la Région Grand Est et de la DREAL Grand Est que notre bulletin peut paraître tout au long de l'année en vous donnant les bonnes et mauvaises nouvelles pour notre environnement.

C'est également grâce à tous nos partenaires que les activités de l'association sont menées : Région Grand Est, DREAL Grand Est, Département de la Meuse, Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, DDCSPP de la Meuse, CAF de la Meuse, Commune de Bar-le-Duc, Fondation de France, Fondation pour la Nature et l'Homme…

Enfin, c'est grâce à nos bénévoles impliqués dans de nombreux types d'actions que nous pouvons assurer nos missions sur le terrain.

Pour adhérer et soutenir de façon régulière l'association, vous pouvez découper, copier ou recopier sur papier libre les éléments figurant sur le bulletin d'adhésion ci-dessous et nous transmettre bulletin et chèque à Meuse Nature Environnement - 9 allée des Vosges - 55000 BAR LE DUC. Vous pouvez également nous envoyer ces informations par mail !

Merci à toutes et tous pour votre engagement.

BULLETIN D'ADHESION

Coordonnées :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM(s) et Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (envoi d'informations) :

Adhésion* :

☐ réduite (chômeur, étudiant…)	10 €
☐ individuelle	20 €
☐ couple	30 €
☐ structure	50 €

Don* :

☐ 20 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre : ……

☐ En matériel ; précisez : ……

Mode de règlement :

☐ par chèque libellé à l'ordre de Meuse Nature Environnement

☐ par virement en indiquant Adhésion 2017

* Adhésion et don sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%)

Si vous souhaitez un reçu fiscal, COCHEZ ici ☐

Programme de mars à avril 2018

A L'ANNÉE

Mercredi et mini-mercredi de Massonges... au Jardin-Verger ! (14h à 17h)
Chaque premier mercredi du mois, rejoignez notre double rendez-vous :
- les Mercredis de Massonges, ateliers pratiques « jardin au naturel » (adultes)
- les Mini-Mercredis de Massonges, club nature pour 6-12 ans (10€/an)

Mars

Dimanche 4 14h à 17h	**Balade entre carrières et fougères** (R) Découverte de la flore d'anciennes carrières à Morley
Mercredi 7 14h à 17h	**Mercredi / Mini-mercredi de Massonges** (R) Atelier Jardin + Club nature enfants à Vavincourt
Vendredi 9 dès 20h	**Le retour du loup en plaines lorraines** Soirée conférence-discussion à Bonzée (avec le CPIE)
Mardi 13 8h30 à 12h	**Sauvons les amphibiens !** (R) Chantier bénévole des amphibiens avec le CPN à Reffroy
Vendredi 16 19h30 à 21h30	**Découverte nocturne des amphibiens** (R) Observation des amphibiens à Savonnières-devant-Bar
Dimanche 18 10h à 17 h	**Rencontre de jardiniers « 100 refuges de biodiversité »** (R) Haie champêtre et fruitiers dans un jardin à Naives-Rosières
Dimanche 18 14h à 17 h	**Balade nature sur les bords de la Saulx** Découverte de la rivière de la Saulx à Ménil-sur-Saulx
Vendredi 23 Dès 18h15 Dès 20h30	**Assemblée Générale et soirée « Retour du loup en Lorraine »** Assemblée de l'association à Villotte-sur-Aire Soirée « Le retour du loup, entre fascination et réalité »
Mercredi 28 14h à 17h	**La nature au printemps** (R) Découverte de la Vallée de l'Ormançon à Houdelaincourt
Samedi 31 journée	**Fête du printemps à Bar-le-Duc** Dans le Parc de l'Hôtel de Ville. Conseil sur le jardinage naturel et balades de découverte de la nature en ville

Avril

Mercredi 4 14h à 17h	**Mercredi de Massonges / Mini-mercredi de Massonges** (R) Atelier Jardin + Club nature enfants à Vavincourt
Mercredi 11 14h à 17h	**A la découverte d'une zone humide près de la ville** (R) Découverte de la Héronnière de Fains-Véel
Dimanche 15 8h30 à 12h	**A la découverte des oiseaux de bords de Meuse** Sortie avec un ornithologue et APPELS à Lérouville
Mercredi 18 14h à 17h	**A la découverte de la nature** Observation et recensement de la flore à Resson
Vendredi 20 à définir	**La forêt : entre fascination et réalité** (R) Balade sur les sentiers forestiers à Beaulieu-en-Argonne
Samedi 21 10h à 12h	**Des arbres remarquables dans ma forêt !** Initiation à la reconnaissance à Combles-en-Barrois
Dimanche 22 14h à 17h	**Balade nature sur les bords de la Saulx** Observation de la rivière de la Saulx à Haironville
Vendredi 27 17h à 20h	**La magie des prairies et des vergers** (R) Découverte des milieux et de leur biodiversité à Mussey
Samedi 28 8h30 à 12h	**A la découverte des oiseaux de la Barboure** Sortie avec un ornithologue et le CPN Le Muscardin à Reffroy
Samedi 28 14h à 17h	**Promenons-nous dans les bois...** Immersion dans la forêt de Jean d'Heurs à Robert-Espagne

(R) Réservation obligatoire - Places limitées
> 03 29 76 13 14 ou mne.asso@wanadoo.fr !

Sorties sur site classé Espace Naturel Sensible par le Département de la Meuse
> Sauf indication, les sorties sont à prix libre !

Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement
Directeur de publication : François SIMONET (Président)
Rédaction : L'équipe salariale et les bénévoles de l'association
Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé
Ce bulletin est cofinancé par la Région Grand Est et la DREAL Grand Est (programme 2017)

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Préfet de la Région Grand Est
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

Grand Est
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine